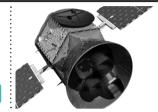




Nouvelle vague en Autriche

Effondrée sous le nombre de cas COVID, l'Autriche confine les personnes non-vaccinées de plus de 12 ans.



Une question de sécurité planétaire

Envoyer un satellite s'écraser contre un astéroïde. La NASA souhaite expérimenter ce scénario avant q'une réelle menace survienne.



Cyber bataillon

Un nouveau corps dans les rangs de l'armée suisse en perspective.

Afghans contraints de vendre leurs enfants

L'Afghanistan traverse en ce moment une des pires crises alimentaires au monde. Le manque de denrées alimentaires est accentué non seulement par la sècheresse, mais aussi par la chute économique du pays.

Cette baisse est due en grande partie par l'arrêt brutal de l'aide financière internationale.

Certaines familles sont contraintes de vendre leurs enfants pour se nourrir ou pour rembourser leurs dettes à l'épicerie.

« Pour sauver nos autres enfants, on a dû vendre notre bébé 500 euros. On n'avait même plus un centime, plus de farine, plus d'huile, plus de gaz, plus rien. » Nasser père de famille – Afghanistan.



Editorial Rédigé par : Script

L'Afghanistan est au centre de l'actualité mondiale, mais peu imaginent l'impact réel subi par les habitants afghans dû au changement radical de régime dans le pays.

En raison du manque d'informations, le monde ne se rend pas compte des injustices qui règnent entre les différents peuples. Rares sont les personnes qui prennent l'initiative d'aller interroger, se renseigner auprès des différentes civilisations.

Ce qui se passe en Afghanistan est bouleversant, car personne ne devrait être confronté à de telles situations.

De telles situations devraient engendrer une remise en question au sujet de la répartition des richesses sur notre planète.

En voyant de tels articles, la société devrait prendre conscience que cela est bien réel, qu'il faut agir afin d'aider ces personnes. L'entraide devrait être une priorité pour chacun. Le nombre d'articles est insuffisant, il en faut davantage, afin de permettre de mieux comprendre le monde.



Le retour du commandant de l'ISS, Pesquet

L'ingénieur aéronautique et pilote de ligne, devenu astronaute depuis 2009, est de retour sur Terre après avoir passé plusieurs mois à bord de l'ISS (Station Spatiale Internationale).



Un sommet virtuel pour apaiser la rivalité entre les deux géants

Après avoir eu uniquement deux échanges téléphoniques, Joe Biden et Xi
Jinping vont discuter «des moyens de gérer de manière responsable la compétition», d'après la Maison-Blanche.



Malgré l'absence de cinq cadres, la Nati a pris le dessus contre la Bulgarie le lundi 15 novembre. La confrontation s'est terminée sur le score de 4-0 en faveur des hommes de Murat Yakin.



Roger Federer entre en bourse

Le tennisman bâlois fait son apparition à Wall Street avec «On Running». Si la vente de leurs millions d'actions a permis de rendre les patrons de «On Running» plus fortunés, cela a eu le même effet pour Roger Federer.



Cette initiative consiste à vouloir tirer au sort l'autorité judiciaire. Les participants seraient choisis par une commission spécialisée politiquement indépendante. La variété de juges sur le plan politique, géographique et linguistique ne serait plus une préoccupation. De plus, ils ne seraient pas soumis à réélection et conserveraient leur fonction jusqu'à cinq ans après leur retraite.

« La désignation des juges au tribunal fédéral sera laissée au hasard. Ce ne sont donc plus les meilleurs candidats qui seront choisis mais ceux qui auront de la chance ». Guy Parmelin



Les Suisses devront se prononcer sur... Loi COVID-19

Les Suisses devront se prononcer sur la Loi COVID-19 qui a déjà été acceptée en juin 2021, grâce au référendum qui avait été émis contre les modifications de la loi de mars 2021.

Le Parlement avait modifié la loi afin d'élargir les aides financières, d'améliorer le traçage des contacts, et il a défini que la Confédération promouvrait le dépistage et prendrait en charge les différents coûts. Le Parlement avait également régi la base légale à l'introduction du certificat CO-VID. Si la loi venait à être acceptée, rien ne changerait. Si la loi venait à être refusée, elle ne serait plus appliquée un an plus tard, à savoir le 19 mars 2022.

Pour des soins infirmiers forts

Les besoins en personnels soignants ne cessent d'augmenter. En effet, le vieillissement de la population a pour conséquence d'augmenter la demande en soins. Pour faire face à une augmentation des postes vacants dans les soins infirmiers, l'initiative demande aux cantons et à la confédération de promouvoir la formation des infirmiers. Le personnel devra être déployé dans le domaine dans lequel il a été formé. L'initiative demande également d'améliorer les conditions de travail des infirmiers afin de garder les soignants plus longtemps dans le métier.

